Rapport de la mairesse sur la situation financière de l'arrondissement de LaSalle

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 144.7 de la Charte de la Ville de Montréal, je dépose aujourd'hui un rapport présentant à la fois la situation financière de l'arrondissement au terme de 2010, les perspectives financières de l'année en cours ainsi que les principaux objectifs qui orienteront la préparation du budget 2012 et celle du programme triennal d'immobilisations 2012-2013-2014. Est également déposée la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 $, ainsi que la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 $ lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 $ pour un même cocontractant.

États financiers au 31 décembre 2010

L'exercice financier terminé le 31 décembre 2010 a été réalisé dans un contexte de transition. En effet, après une année 2009 caractérisée par un effort de rationalisation sans précédent (baisse du fardeau fiscal de 4,7 M$), 2010 s'est déroulée sous le signe de l'équilibre serré entre les dépenses et les revenus. Parallèlement, cette année aura été marquée par un important regain dans la construction résidentielle à LaSalle.

Cette année de transition 2010 s'est traduite de plusieurs façons pour l'administration :

- Répartition de la coupure de 4,7 M$ parmi les divers postes de dépenses.
- Mise en place de nouvelles façons de faire, de nouveaux moyens de rendre les mêmes services à moindre coût.
- Introduction de nouvelles tarifications pour que les utilisateurs partagent davantage le fardeau fiscal des propriétaires fonciers.
- Ajustement constant en cours d'année des choix de réductions budgétaires, tout en maintenant le même objectif de coupure.

L'année 2010 a également été une année de transition d'un point de vue économique. Les modifications au règlement de zonage qui ont donné naissance au Quartier Angrignon ont entraîné l'amorce d'un véritable boom de la construction résidentielle, un secteur qui est au cœur de la stratégie de développement économique mise de l'avant par l'arrondissement. La mise en chantier d'une centaine de nouvelles unités de logement permet de répartir le fardeau foncier sur davantage de propriétaires, tout en générant de nouveaux revenus pour l'arrondissement. En 2010 seulement, les promoteurs immobiliers ont versé à l'arrondissement 401 000 $ en permis de construire et ont contribué pour 252 200 $ au fonds des parcs.

Le budget 2010 prévoyait des dépenses de fonctionnement de 41 988 900 $ et des revenus non fiscaux de 1 660 300 $.

Les dépenses réelles de l'arrondissement se sont chiffrées à 38 915 900 $, pour un écart favorable de 3 073 000 $. S'ajoutent à ce montant 590 700 $ d'ajustements et 295 100 $ à titre de correction par le corporatif. De plus, les revenus de 2010 se sont avérés excédentaires de 277 600 $ sur les prévisions, pour un surplus de gestion brut de 4 236 400 $.

Toutefois, ce montant ne constitue pas un surplus net, car il faut déduire de cette somme un retour de l'affectation du surplus de 1 382 700 $ et des réserves de 1 691 700 $ pour permettre à l'arrondissement de constituer des fonds de réserve essentiels pour rencontrer ses obligations en matière de déneigement, de gestion du site des neiges usées et en santé et sécurité au travail.

Une fois ces sommes affectées, l'arrondissement de LaSalle a terminé l'exercice financier 2010 avec un surplus de gestion net de 1 162 000 $.

Les réalisations 2010

De nombreux projets d'infrastructures et d'immobilisations ont été mis en chantier à LaSalle en 2010. Voici quelques-unes des réalisations :

- Réfection de la rue Maher et d'une portion de Dollard, Saint-Patrick et Centrale
- Reconstruction ou réhabilitation des conduites d'aqueduc et d'égout de la 1re Avenue et de l'avenue Strathyre
- Rapiéçage du pavage, reconstruction de sections de trottoirs et marquage de rue
- Travaux de mise aux normes de la station de pompage Lyette
- Agrandissement du chalet et travaux préparatoires à la patinoire des Canadiens au parc Hayward
- Modernisation et mise aux normes du système de filtration de la piscine Ouellette
- Réaménagement complet ou partiel des aires de jeux des parcs Gérald-Poirier, Louis-Marie-Gagnon, J.D.-Ducharme, Parent et Lawrence
- Réfection d'équipements de jeux, de jeux d'eau et de clôtures dans divers parcs
- Inspection et restauration de bornes d'incendie et de vannes souterraines
- Modernisation du réseau de transmission des données et des systèmes de téléphonie
- Réfection de la toiture et remise aux normes de la climatisation de la mairie
- Amélioration des sites à ordures de l'aréna et du centre sportif
- Et réparation d'éclairage de rue

Les indications préliminaires sur les états financiers 2011

LaSalle devait disposer, pour 2011, d'un budget net de 41 582 300 $ réparti entre des dépenses de 43 672 500 $ et des revenus de 2 090 200 $.

Grâce à la rigueur et au professionnalisme de nos gestionnaires et à la collaboration de l'ensemble du personnel, l'arrondissement devrait, selon nos prévisions actuelles, terminer l'exercice financier en cours avec un budget équilibré. C'est l'objectif que nous visons et que nous souhaitons atteindre.

Le programme triennal d'immobilisations (PTI) 2011-2012-2013

Le programme triennal d'immobilisations 2011-2013 prévoit des investissements totaux de 15 396 000 $. Pour l'année 2011, le budget du PTI a été estimé à 5 132 000 $.

Il est prévu de réaliser les investissements suivants au cours de l'année 2011 :
- 1 382 000 $ pour la réfection routière
- 1 500 000 $ pour le remplacement de véhicules
- 1 400 000 $ pour le réaménagement de parcs et de chalets
- 500 000 $ pour la réfection de bâtiments municipaux
- 200 000 $ pour l'installation de mobilier d'éclairage
- 150 000 $ pour le maintien des systèmes informatiques

Orientations budgétaires 2012

Le budget 2012 est présentement à l'étude et sera rendu public lors d'une séance du conseil à la fin novembre. Quatre grandes considérations vont guider le conseil d'arrondissement et l'Administration dans l'élaboration du budget 2012 : maintenir la qualité des services de proximité, soutenir le développement résidentiel afin de générer de nouveaux revenus et partager le fardeau fiscal entre davantage de contribuables, continuer la gestion serrée des dépenses et souligner comme il se doit le centenaire de LaSalle. Toutefois, tout en poursuivant nos efforts de rationalisation, il nous faudra faire face à la croissance des postes de dépenses sur lesquels l'arrondissement n'exerce aucun contrôle, comme les hausses du coût de l'énergie et une nouvelle augmentation de 1 % de la TVQ, qui coûtera à elle seule environ 200 000 $ à l'arrondissement.

Le budget triennal d'immobilisations 2012-2013-2014

Le budget triennal d'immobilisations 2012-2014 a été adopté par le conseil d'arrondissement à la séance du mois d'août et a été acheminé à la Ville de Montréal pour consolidation et adoption par le conseil municipal au cours de l'automne. Il constituera une indication des divers projets qui pourraient être entrepris au cours des années à venir. Il sera donc une synthèse de la vision d'avenir et de l'évolution que les membres du conseil souhaitent insuffler à notre arrondissement pour la qualité de vie des LaSalloises et des LaSallois.

Présenté le 6 septembre 2011

Manon Barbe

par Manon Barbe,
mairesse de l'arrondissement de LaSalle

LaSalle
Montréal